



TRICENTRIS TEND LA MAIN À L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Dans le dernier éditorial, il était question d'une fin d'année difficile pour l'industrie du tri. Entre autre, les centres de tri de Témiscamingue et de Rouyn-Noranda ont tous deux fermé leurs portes. Pour Tricentris, chaque centre de tri qui se voit obligé de cesser ses opérations est une tragédie en soi. Premièrement pour les employés qui y travaillent, mais aussi pour l'industrie qui s'amenuise. De telles fermetures sont un signe de cet affaiblissement et il n'y a pas de quoi s'en réjouir.

Chaque année, un peu plus de 20 000 tonnes métriques de matières recyclables étaient traitées par les usines de Rouyn-Noranda et de Témiscamingue. Dès les premières rumeurs de fermeture, Tricentris a assuré les responsables de la région de l'Abitibi-Témiscamingue que nous ne les laisserions pas tomber. Et comme eux, nous tenions absolument à éviter que leurs citoyens subissent une interruption de service. Ils ont donc accepté notre offre en automne dernier et les premiers voyages de matière sont arrivés à notre succursale de Gatineau à la fin du mois de novembre.

Alors que certains soulèvent la question du transport, il faut savoir que géographiquement, Tricentris était un choix naturel pour l'Abitibi-Témiscamingue. La matière doit descendre vers

le sud de toute façon pour sa revente et parcourt ainsi le même trajet. Qu'elle le fasse en ballots ou compactée dans un camion, cela s'équivalait. Notre usine de Gatineau était donc la plus près, nos installations, aptes à accueillir ce tonnage supplémentaire et notre équipe, capable de se réorganiser en moins de 24 heures. Et notre centre de Gatineau était aussi le moins onéreux pour cette région. En effet, les économies réalisées sur les coûts de traitement sont si importantes que, bien que leurs frais de transport aient augmenté, la facture totale pour la gestion de leurs matières recyclables est aujourd'hui à la baisse.

En un peu plus d'un mois, notre équipe de Gatineau a réussi à traiter les quelques centaines de tonnes de matières qui avaient été entreposées à Val-d'Or et continue de recevoir les arrivages de la collecte régulière. Afin de répondre à la demande, le directeur de l'usine, monsieur Luc St-Hilaire, a instauré un quart de travail de soir. Des trieurs et des mécaniciens supplémentaires ont été engagés et de nouveaux chefs d'équipes ont été formés. L'aire d'expédition a, quant à elle, dû être réorganisée afin de pouvoir passer de sept à onze voyages par jour. « Il y a une très belle coopération avec les gens de la MRC d'Abitibi-Ouest, de la MRC

de Témiscamingue, de la MRC de La Vallée-de-l'Or et les gens qui gèrent le contrat pour Rouyn-Noranda. Ils semblent bien contents du service qu'ils reçoivent. Et malgré la surcharge, notre équipe se porte bien. Les troupes gardent le moral parce qu'elles savent que c'est bon pour notre usine et les employés sont heureux de participer à cette évolution. » explique monsieur St-Hilaire.

En recevant ainsi une partie des matières recyclables de l'Abitibi-Témiscamingue, le centre de tri de Gatineau travaille dorénavant sur une base annuelle de 70 000 tonnes métriques. En y ajoutant les 87 000 tm traitées à notre succursale de Terrebonne et les 55 000 de Lachute, Tricentris reçoit et gère aujourd'hui près du tiers des matières recyclables du Québec.

Pour l'instant, rien n'est encore définitif. Un appel d'offres a été émis afin de relancer le centre de tri de Rouyn-Noranda ou de racheter les équipements. Les gens de l'Abitibi-Témiscamingue verront ensuite s'ils ont un intérêt à devenir membre de Tricentris. Bien évidemment, nous serions très heureux de les accueillir dans notre famille et de leur faire profiter de nos avantages, ne serait-ce qu'en terme de stabilité.

AVIS AUX MEMBRES



Réservez votre soirée du 10 avril

En effet, notre 18^e assemblée générale annuelle des membres se déroulera le **jeudi 10 avril prochain, à 19h00**. D'ailleurs, votre représentant recevra sous peu une convocation officielle pour cet évènement. Ce rendez-vous annuel nous permet de vous présenter le bilan de l'année 2013 et les projets à venir. La rencontre de cette année se tiendra à Lachute, au Théâtre des Petits Bonheurs : 523, rue Berry, Lachute.

Pour toute question concernant cet événement, veuillez communiquer avec madame Sophie Poncet-Latour, 450-562-4488, spl@tricentris.com.





édito

Frédéric Potvin - Directeur général

UN PEU DE PÉDAGOGIE

Peut-être avez-vous reçu récemment une lettre de l'organisme Consigneco. Cette missive se veut une vaste campagne visant à solliciter la participation des entreprises afin de collecter des contenants consignés au profit d'organismes communautaires.

Consigneco vise donc à promouvoir la consigne, au moment même où le gouvernement débute ses travaux d'études pour déterminer, entre la consigne et la collecte sélective, la méthode de récupération des CRU (contenants à remplissage unique) à privilégier. Par cette campagne, Consigneco tente donc de rendre la consigne socialement indispensable de façon à permettre à ses contributeurs de toucher les millions que la consigne rapporte. Parce que plus les gens rapportent les contenants consignés, moins l'industrie brassicole paie de pénalités. Aussi, plus la population retourne les contenants consignés, plus ces fabricants mettent la main sur l'aluminium, représentant environ 20 millions \$ par année.

Pour Tricentris, la position est claire. La consigne est le moyen de récupération le plus dispendieux sur la planète et contribue à augmenter les gaz à effet de serre. Tandis que la collecte sélective est le transport en commun des contenants à remplissage unique, la consigne est comparable à l'auto-solo. Et surtout, ce n'est qu'un moyen de récupération. La consigne ne règle en rien les problèmes du marché et de son développement. Est-il préférable de garder un itinérant dans le besoin d'une collecte de contenants consignés ou de lui offrir du travail? Donnez un poisson à quelqu'un, c'est bien. Mais lui apprendre à pêcher, c'est mieux. L'abolition de la consigne sur les CRU permettrait à Tricentris d'accroître ses revenus et ainsi continuer à assurer un volet de sa mission qui consiste à rester un véritable outil de développement économique en région. L'arrivée des canettes d'aluminium et des contenants de boissons gazeuses au centre de tri représente une augmentation des revenus de près de 5 millions par année! Tricentris apprendrait alors à pêcher à bien du monde!

Au moment même où l'ensemble des intervenants (industries contributrices au régime de compensation et les municipalités qui en bénéficient) vivent d'importantes tensions au sujet des coûts de la collecte sélective, il est plus que pertinent de travailler à les réduire. L'abolition de la consigne rallierait donc tous ces acteurs autour d'une solution durable qui abaisserait le coût de la collecte sélective au Québec.

En conclusion, je vous recommande de mettre au recyclage cette invitation de Consigneco. C'est de loin la façon la plus économique et écologique de traiter cette demande!

TRICENTRIS OBTIENT
SES PREMIÈRES
CERTIFICATIONS

ICI  ON
RECYCLE!

Afin de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles, Recyc-Québec offre depuis 2009 le programme ICI on recycle. Ce dernier vise à reconnaître les établissements ICI (Industries, Commerces et Institutions) qui atteignent les objectifs de mise en valeurs établis par le programme. Il n'est donc pas nécessaire d'être un centre de tri pour être certifié ICI on recycle! Les écoles, les boutiques ou encore les hôtels de ville peuvent eux-aussi s'engager à appliquer une saine gestion des matières résiduelles. Et depuis quelque temps déjà, mesdames Celia Sayers et Emily Caceres, toutes deux chargées de projets chez Tricentris, travaillaient à la certification de nos différentes bâtisses. Précisons que nous n'étions pas évalués en fonction de la matière que nous recevons et traitons, mais bien de celle que nous produisons au quotidien par nos actions. Pour Tricentris, il était tout à fait logique que la nature même de notre mission se reflète dans nos opérations quotidiennes.

La note décernée par le programme de certification est déterminée par le pourcentage de matière détournée des sites d'enfouissement. Pour calculer ce taux, nous avons tout d'abord identifié les endroits où il y avait production de déchets, de recyclage ou de toute chose pouvant être valorisée. Des aires communes aux opérations de maintenance, tout ce qui était jeté a ensuite été caractérisé afin de déterminer la voie de disposition actuelle de chaque objet. Différentes mesures ont ensuite été mises en place pour favoriser la valorisation maximale des rejets : affiches d'information, bac de collecte à trois voies, etc. Parce que, que ce soit en recyclant, en compostant, en valorisant ou en réutilisant, chaque geste compte.

C'est ainsi que notre succursale de Terrebonne a obtenu un résultat de 80,25 % de valorisation, récoltant une certification Argent ICI on recycle. Avec une note de 79,47 %, notre usine de Lachute était à quelques dixièmes de point d'un dénouement semblable, mais a tout de même reçu une certification de niveau Bronze ICI on recycle. Tricentris fait dorénavant partie des cinq premiers centres de tri à recevoir cette reconnaissance.



Madame Emily Caceres recevant la certification pour la succursale de Terrebonne

Bien que toutes les actions possibles soient instaurées, la sensibilisation demeure essentielle et l'implication de tous joue un très grand rôle quant au succès de la valorisation des rejets. La certification est également une excellente raison de se dépasser et de trouver des solutions alternatives. Madame Sayers explique : « Cela nous force à penser à long terme, surtout lors des achats. Il faut se demander qu'est-ce qu'on va faire du produit en fin de vie? Qu'est-ce qui va se passer quand on n'en aura plus besoin? En réalisant ce genre d'étude, on comprend l'impact que nos choix peuvent avoir. » De plus, la certification devant être renouvelée aux trois ans, cela crée un incitatif pour améliorer nos résultats et trouver de nouveaux débouchés pour des matières qui n'en avaient pas.



Acceptant la certification pour l'usine de Lachute, Madame Celia Sayers

Dès ce printemps, les démarches seront entamées afin que notre centre de tri de Gatineau et notre siège social reçoivent également cette reconnaissance sociale.





Zoom sur...

L'ENVERS DES PRODUITS BIODÉGRADABLES

Une collaboration de Celia Sayers



EXPRESS



Les déchets qui jonchent nos sols ou qui se retrouvent dans nos océans ont un impact social et environnemental, conséquence directe de notre surconsommation. Afin de contrer cette situation et de s'attaquer à cette problématique, on nous propose bien souvent d'avoir recours à des plastiques biodégradables ou oxobiodégradables pour des biens, tels que des sacs, des ustensiles ou encore, des films agricoles. Ces produits alternatifs ont pris une place importante sur le marché et leurs effets sur l'environnement ne sont pas toujours connus. À première vue, cela peut sembler être une solution raisonnable, mais est-ce vraiment le cas?

Il y a deux types de plastiques biodégradables : ceux qui sont fabriqués à partir de pétrole auquel on a ajouté un additif afin de les fragmenter en particules fines et ceux faits à base de plantes. Ces derniers peuvent ensuite être décomposés par

des micro-organismes (bactéries ou champignons) et transformés en eau (H₂O), en dioxyde de carbone (CO₂) et certains autres biomatériaux. Toutefois, pour y arriver, les produits biodégradables nécessitent des conditions propices à la décomposition qui, la plupart du temps, se retrouvent uniquement dans les installations de compostage industriel.

Il faut aussi savoir que la plupart des logos qu'on retrouve sur les plastiques biodégradables sont le fait des fabricants et qu'ainsi, les qualités biodégradables de ces matériaux ne sont testées qu'à l'interne. C'est pour cette raison que l'OBNL *Biodegradable Plastics Institute* a lancé le sceau COMPOSTABLE. La présence de ce sceau assure ainsi aux consommateurs que le produit respecte les normes établies par un organisme indépendant à savoir que le taux de décomposition du

produit doit être comparable à celui des matières compostables connues et ce, dans les conditions d'opération d'une installation de compostage municipal et industriel.

Quand les plastiques biodégradables sont envoyés au site d'enfouissement, ils produisent des gaz à effet de serre nocifs lors de leur décomposition ou alors, ils ne se décomposent pas du tout. Lorsqu'acheminés au centre de tri, ils contaminent l'ensemble des matières et altèrent la qualité des plastiques recyclables récupérés.

Alors, avant de tendre la main vers un produit portant la mention biodégradable, oxobiodégradable ou compostable, assurez-vous qu'il soit vraiment compostable, que vous ayez accès à un service de collecte des matières organiques et surtout, évitez d'en disposer via votre bac de récupération.

UN DÉPART REMARQUÉ

Près de neuf ans après son arrivée chez Tricentris, monsieur Martin Lacharité quitte son poste de directeur de l'usine de Lachute. Bien que les défis soient nombreux et toujours motivants, il se trouve aujourd'hui à un point tournant de sa vie personnelle et professionnelle. Et pour rester fidèle à lui-même, il a ressenti le besoin de se lancer dans l'inconnu, de sortir de sa zone de confort. Il a donc choisi de faire le saut vers autre chose tout en étant confiant que l'expérience acquise ici saura être appréciée de ses nouveaux collègues. Nous l'avons rencontré une dernière fois afin de faire avec lui le bilan de son aventure chez Tricentris.

DEPUIS TON ARRIVÉE EN 2005, QUELS ONT ÉTÉ LES CHANGEMENTS MARQUANTS CHEZ TRICENTRIS?

J'ai eu l'impression d'arriver à la fin d'une époque dans l'histoire de Tricentris, avant que ça prenne l'expansion qu'on connaît aujourd'hui. Il y avait seulement le centre de tri de Lachute en opération. Depuis, les usines de Terrebonne et Gatineau se sont ajoutées et celle de Lachute a été agrandie. Les technologies ont changé, les équipements se sont développés et on s'est adapté pour que l'usine reste compétitive. Mais surtout, il y a eu l'évolution du recyclage en général. Il y a maintenant une plus grande diversification des matières et on en valorise plusieurs qui ne l'étaient pas avant.

QU'EST-CE QUI VA TE MANQUER LE PLUS?

Les employés de Lachute, mais aussi ceux des autres usines. J'ai toujours considéré Tricentris comme une grande famille d'employés. Des relations franches et honnêtes. Des gens avec qui tu

peux rire, mais à qui tu peux aussi parler directement si quelque chose ne fonctionne pas. Ça va me manquer de côtoyer des gens qui ont autant le cœur sur la main. Une bonne communication dans une entreprise innovatrice, ouverte d'esprit et qui nous encourage à sortir des sentiers battus.

QUELLE INFLUENCE TRICENTRIS A EU SUR TOI?

Je suis arrivé ici en croyant avoir une grande conscience environnementale, mais je me suis rendu compte qu'elle était plutôt de niveau négligeable. J'ai maintenant une compréhension plus complète de l'environnement et je regarde les choses avec un œil plus vert. Je reste un consommateur comme tout le monde, mais je suis plus conscient de l'impact environnemental que j'ai et qu'on a au-tour de nous.

COMMENT AIMERAIS-TU QU'ON SE SOUVIENNE DE TOI?

Au final, ce que j'espère, c'est d'avoir apporté quelque chose à Tricentris. Je ne tiens pas à être immortalisé, mais simplement laisser ma marque. Je souhaite seulement avoir fait avancer cette



entreprise autant qu'elle a pu le faire pour moi.

De tout cœur, et de toute l'équipe de Tricentris, nous souhaitons bonne chance à Martin dans ses nouveaux défis.





SAUVONS LES MEUBLES!

Il y a un peu plus d'un an maintenant que monsieur Éric Turgeon s'implique à temps plein dans un nouveau projet : récupérer les meubles et autres biens dont les gens se départissent en les mettant sur le bord de la route. Car, que ce soit pour suivre les nouvelles tendances de décoration, suite à une rupture ou pour toute autre raison, il y a encore beaucoup trop d'objets en bon état qui sont tout simplement mis aux rebus et monsieur Turgeon voulait faire sa part pour freiner ce gaspillage.

Il a ainsi créé *Le Bon Débarras* à Saint-Jérôme. Sa formule est simple mais gagnante; il arpente les rues en quête de ces trésors et les revend pour une fraction du prix. Il offre même un service de cueillette et de livraison. Il insiste sur le fait que bien des choses sont appréciables et que, même si elles sont usagées, elles peuvent encore être très utiles. Il suffit de changer sa façon de voir les « vidanges ». Monsieur Turgeon explique : « J'ai foncé là-dedans tête première parce que des meubles, j'en mange! Je suis un ramasseur compulsif. Je sauve les choses avant qu'il soit trop tard, que ça soit envoyé au site d'enfouissement et que ce soit irrécupérable. Ça me permet de sauver la planète à ma façon, tout en allant chercher un revenu, mais surtout d'aider les

gens et de leur montrer que tout ce qui se retrouve au chemin n'est pas nécessairement un déchet. »

À l'heure actuelle, Éric Turgeon travaille à mettre sur pied le CRBR (Centre de récupération des biens recyclables). À l'instar des écocentres, où ce qui ne fait plus l'affaire des uns, fait le bonheur des autres, mais en offrant le service à l'année. « C'est une question d'humilité. Respecter ses déchets, c'est se respecter soi-même, ce qu'on a aimé, mais aussi respecter son environnement. Être capable de se plonger la tête dans un conteneur et s'arrêter à ce qui a été jeté, je comprends que ce n'est pas pour tout le monde. Mais ma fierté et mon orgueil sont à la bonne place... dans les vidanges! » conclut-il.

Nous lui souhaitons bonne chance dans ce projet et nous saluons son initiative!



insolite SUER À GROSSES GOUTTES... D'EAU POTABLE?

Boire votre sueur, ça vous dit? Après tout, une partie de l'eau du corps humain est perdue naturellement lors de la pratique d'un sport ou d'un entraînement. C'est l'idée sur laquelle s'est penché le designer suédois Andreas Hammar pour créer sa *Sweat Machine*. Capable d'extraire la transpiration des vêtements, la « machine à sueur » filtre le liquide par un procédé de distillation. Les bactéries, les sels et les fibres de vêtements contenus dans cette vapeur sont ensuite éliminés, permettant ainsi d'obtenir un liquide parfaitement potable. Grâce à cette invention, dont le développement a été appuyé par l'UNICEF, il est possible de récupérer 10 millilitres d'eau potable pour chaque chandail imbibé de transpiration! Bien qu'innovatrice, la *Sweat Machine* est peu pratique. Alors que des millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable et que les ressources ne font que diminuer, l'UNICEF poursuit ses recherches dans la purification de l'eau afin de mettre en œuvre des solutions plus accessibles, moins coûteuses et disons-le, plus alléchantes.

* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du *Tricentris Express*, vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com.

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : EROD Communications; Impression : D&D Création
Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié Écologo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touchette, Lachute (Québec) J8H 2C5
tél. 450 562-4488 téléc. 450 562-7788 www.tricentris.com